

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30022**

Intitulé

MASTER : MASTER Mention direction de projets ou établissements culturels , ingénierie de projets culturels et interculturels

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Bordeaux III

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

342 Développement et protection du patrimoine culturel

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer toutes les fonctions qui mettent en leur centre l'ingénierie, la conduite de projets complexes (transectorialité, multi-partenariats, partenariat public/privé...) dans le champ élargi de la culture, conduite de projet qui embrasse les aspects liés au pilotage et au management, à l'ingénierie budgétaire et comptable et à la communication.

La dimension interculturelle du master qualifie le diplômé pour exercer ses fonctions tant en France qu'à l'étranger.

Ceci débouche sur des fonctions chef de projet de développement culturel (en collectivité territoriale ou dans les services de l'Etat), responsable de centre culturel, coordinateur de projets à dimension internationale et/ou interculturelle, responsable de l'action culturelle dans les collectivités ou les établissements culturels, chargé de communication d'établissement culturel, professionnel de la production de spectacles

Concevoir et présenter un projet culturel, planifier et gérer l'exécution de ce projet, en assurer la communication auprès de tiers. Selon la structure intégrée, il peut s'agir de faire vivre un lieu culturel, animer un réseau, conduire un événement, etc. Le contexte peut être européen et/ou interculturel et impliquer la maîtrise à un niveau élevé d'au moins une langue étrangère

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les diplômés peuvent exercer dans l'ensemble du champ culturel : services des collectivités locales et territoriales, de l'Etat, établissements culturels publics et privés, associations.

Leurs compétences peuvent aussi se déployer dans le cadre élargi de projets de développement urbain, touristique ou social.

- chef de projet (développement culturel, social, urbain)
- responsable d'équipement culturel,
- coordinateur de projets à dimension internationale et/ou interculturelle,
- responsable de l'action culturelle dans les collectivités ou les établissements culturels
- responsable d'un département politique des publics, médiation...,
- chargé de communication d'établissement culturel,
- professionnel de la production de spectacles

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1302 : Production et administration spectacle, cinéma et audiovisuel

L1303 : Promotion d'artistes et de spectacles

K1206 : Intervention socioculturelle

K1802 : Développement local

M1301 : Direction de grande entreprise ou d'établissement public

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Master 1 Semestre 1

- | | | |
|--------|----|---|
| MDF1U1 | UE | Humanité et interculturelité1 (4 crédits ECTS) |
| MDF1X2 | UE | Littérature et sciences humaines (7 crédits ECTS) |
| MDF1U4 | UE | Connaissances de l'ingénieur (8 crédits ECTS) |
| MDF1U5 | UE | Applications & technique 1 (6 crédits ECTS) |
| MDF1X6 | UE | Langue vivante 1 (2 crédits ECTS) |
| MDF1U7 | UE | Ouverture 1 (documentation et ouverture monde pro) (2 crédits ECTS) |
| MLZ1X1 | UE | Langue vivante 2 (1 crédits ECTS) |

Master 1 Semestre 2

- | | | |
|--------|---------------|---|
| MDF2U1 | UE | Humanités interculturelités 2 (4 crédits ECTS) |
| MDF2U2 | UE | Connaissance des réseaux (3 crédits ECTS) |
| MDF2U3 | UE | Compétences de l'ingénieur 1 (8 crédits ECTS) |
| MDF2U4 | UE | Applications et techniques 2 (10 crédits ECTS) |
| MDF2X5 | UE | Langue vivante 1 (2 crédits ECTS) |
| MDF2U6 | UE | Ouverture 2 (documentation et ouverture monde pro) (2 crédits ECTS) |
| MLZ2X1 | Liste à choix | Langue vivante 2 (1 crédits ECTS) |

Master 2	Semestre 3		
MDF3U1	UE Projets culturels européens	4 crédits ECTS	
MDF3U2	UE Droits culturels	7 crédits ECTS	
MDF3U3	UE Compétences de l'ingénieur	2 crédits ECTS	6
MDF3U4	UE Communication / Numérique /	4 crédits ECTS	
MDF3U5	UE Applications	6 crédits ECTS	
MDF3X6	UE Langue vivante 1	2 crédits ECTS	
MLZ3X1	UE Langue vivante 2	1 crédits ECTS	
Master 2	Semestre 4		
MDF4U1	UE Mémoire	20 crédits ECTS	
MDF4U2	UE Stage / Suivi et séminaire	10 crédits ECTS	

Le diplôme est en contrôle continu intégral avec compensation, sauf pour le mémoire pour lequel la moyenne est exigée.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Equipe pédagogique assortie de professionnels associés
En contrat d'apprentissage	X		Equipe pédagogique assortie de professionnels associés
Après un parcours de formation continue	X		Equipe pédagogique assortie de professionnels associés
En contrat de professionnalisation	X		Equipe pédagogique assortie de professionnels associés
Par candidature individuelle	X		Equipe pédagogique assortie de professionnels associés
Par expérience dispositif VAE	X		Equipe pédagogique assortie de professionnels associés

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Mutualisation de certaines UE avec le Master Management de projets culturels et développement territorial de l'IEP de Bordeaux	

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 octobre 2005 relatif aux habilitations de l'université de bordeaux3 à délivrer des diplômes nationaux

Arrêté du 27/05/2016 accréditant l'Université Bordeaux Montaigne à délivrer le master n°

20160675

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 octobre 2005 relatif aux habilitations de l'université de bordeaux3 à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Obesvatoire du devenir des diplômés

<http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/universite/chiffres-cles/devenir-des-diplomes.html>

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Bordeaux Montaigne - Bordeaux 3 : Aquitaine Limousin Poitou-Charentes - Gironde (33) [Pessac]

Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux 3)

Domaine universitaire

33607 Pessac cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux 3)

Domaine universitaire

33607 Pessac cedex

Historique de la certification :